



Janvier 2009

# Les indicateurs de l'enseignement obligatoire



**Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture**



**Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture**



Lausanne, janvier 2009

Monsieur le Président du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Conformément aux exigences de la Loi Scolaire (art. 51.3) et faisant suite aux recueils publiés par le DFJC entre 2005 et 2007, le présent document propose une mise à jour des indicateurs de l'enseignement obligatoire, regroupés sous trois rubriques :

- l'évolution des effectifs d'élèves
- les décisions de promotion de fin d'année ou de fin de cycle
- l'évolution de la structure des établissements scolaires

Outre les indicateurs figurant dans les éditions précédentes de ce recueil, il contient cette année plusieurs indicateurs supplémentaires sur les différences constatées entre garçons et filles, respectivement entre élèves francophones et élèves allophones. En effet, après l'introduction d'une allocation complémentaire à fins d'équité, j'ai jugé utile de suivre l'évolution de notre système scolaire à l'aide de ces nouveaux indicateurs.

Ce document présente la situation cantonale et je relève que les données peuvent varier – parfois fortement – selon la région scolaire, l'établissement scolaire, ou encore la commune considérée.

En espérant que le présent recueil puisse apporter sa contribution à vos travaux et réflexions sur l'école vaudoise, je vous adresse, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, l'expression de mes sentiments distingués.

Anne-Catherine LYON



Conseillère d'Etat,  
Cheffe du Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture

# TABLE DES MATIERES

---

PROVENANCE DES DONNEES .....	3
1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES .....	4
1.1 Effectifs d'élèves par cycle ou voie de la DGEO : évolution depuis 2000 .....	4
1.2 Nombre d'élèves dans les différentes structures dépendant du SESAF : évolution depuis 2000 .....	5
1.3 Pourcentage de classes très hétérogènes (nationalité ou langue) par cycle/voie et année scolaire : évolution depuis 2000 .....	6
1.4 Pourcentage de garçons par cycle/voie : évolution depuis 2000 .....	7
1.5 Pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé : évolution depuis 2000 et point de référence pour 1990 .....	8
1.6 Pourcentage d'élèves allophones en classe régulière et en classe de développement : évolution depuis 2000 .....	9
1.7 Répartition par langue maternelle, tous cycles confondus : évolution depuis 2000 .....	10
1.8 Pourcentage d'élèves de 9 <sup>e</sup> année ayant plus de 15 ans : évolution depuis 2000 .....	11
2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE .....	12
2.1 Taux de maintien au CYP1 et au CYP2 : évolution depuis 1999 .....	12
2.2 Taux de maintien de la 5 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année : évolution depuis 2000 .....	13
2.3 Pourcentage des élèves par voie en 7 <sup>e</sup> année : évolution depuis 2000 .....	14
2.4 Pourcentage d'élèves allophones par voie en 7 <sup>e</sup> année : évolution depuis 2000 .....	15
2.5 Décisions d'orientation : taux de désaccord des parents depuis 2003 .....	16
2.6 Taux de réorientations en fin de 7 <sup>e</sup> année : évolution depuis 2000 .....	17
2.7 Pourcentage de réussite au certificat de 9 <sup>e</sup> année par voie : évolution depuis 2003 .....	18
3. NATURE DES ETABLISSEMENTS .....	19
3.1 Nombre et types d'établissements scolaires : évolution depuis 2002 .....	19
LA FORMATION DANS LE CANTON DE VAUD .....	20

## PROVENANCE DES DONNEES

---

Les données utilisées pour la construction des indicateurs proviennent de diverses sources :

- Base de données PISE, du SCRIS.
- Fichiers de données de la DGEO, consolidés sur la base des informations transmises par les établissements chaque année au mois de juillet et au mois d'octobre (LAGAPES).
- Données obtenues de l'Office Fédéral de la Statistique, par l'intermédiaire du SCRIS.

En raison de cette diversité des sources de données, les années prises en compte pour les différents indicateurs varient.

### Effectifs des élèves

Nous avons utilisé la base de données PISE pour les années scolaires 2000/2001 à 2007/2008. Les données de 2008/2009 n'étant pas encore disponibles dans cette source, nous les avons tirées des fichiers de données transmis par les établissements le 1er octobre 2008. La dernière année disponible est donc 2008/2009.

### Décisions de promotion de fin d'année

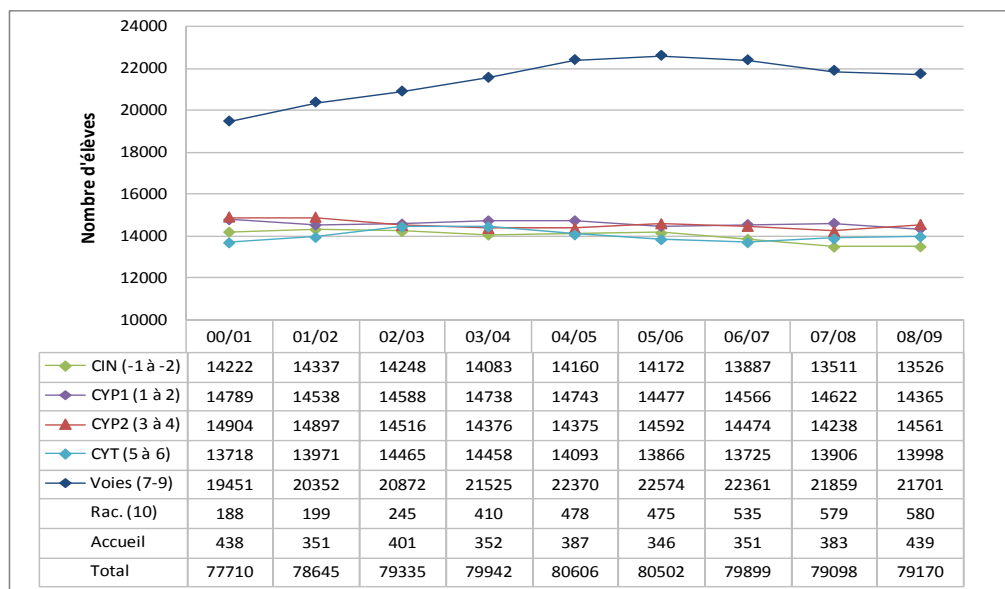
Nous avons utilisé, selon les cas, la base de données PISE ou les fichiers DGEO jusqu'à la fin de l'année 2006/2007. En ce qui concerne les décisions de promotion de juin 2008, nous avons utilisé les fichiers DGEO rapatriés le 15 juillet 2008. La dernière année scolaire disponible est donc 2007/2008 (décisions de juin 2008).

L'indicateur 2.4 (décisions d'orientation, désaccords et recours) remonte jusqu'à l'année scolaire 2002/2003, première année pour laquelle les données sont disponibles.

L'indicateur 1.5 (pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé) s'arrête à l'année scolaire 2006/2007, les données pour 2007/2008 n'étant pas encore disponibles auprès de l'Office Fédéral de la Statistique.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.1 Effectifs d'élèves par cycle ou voie de la DGEO : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/Lagapes O. Elèves (pour 08/09)

Réf : SCRIS, DGEO

**Note :** Pour des raisons d'échelle, les élèves du RACC et des classes d'accueil et le nombre total d'élèves figurent dans la table de données, mais pas dans le graphique.

### Commentaire :

Les effectifs totaux pour l'année scolaire 2008/2009 sont très stables, avec une différence de 72 élèves seulement par rapport à 2007/2008. Les effectifs du CIN sont stables, ceux du CYP2 et CYT ont augmenté alors que les voies secondaires et le CYP1 ont diminué.

On notera également le nombre d'élèves des classes d'accueil, qui passe de 383 à 439, soit 15% d'augmentation. Cette évolution est vraisemblablement liée à l'arrivée d'enfants étrangers non francophones, le canton de Vaud connaissant actuellement un important apport migratoire. Le SCRIS prévoit le maintien d'un solde migratoire élevé jusqu'en 2011, en raison de la situation économique favorable de la Suisse en comparaison avec les pays voisins et du contexte légal (Accords bilatéraux)<sup>1</sup>.

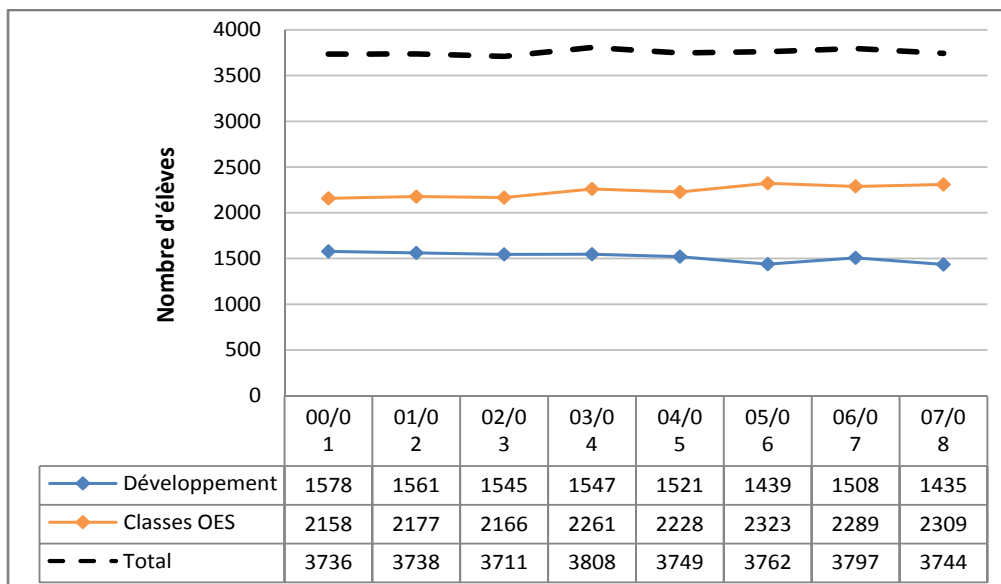
Selon un rapport récent du SCRIS, les effectifs d'élèves de la scolarité obligatoire augmenteront dès 2010 d'environ 400 élèves par année ; dès 2016, cette augmentation devrait s'accroître avec environ 700 élèves supplémentaires par année<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> SCRIS (2007). Perspectives Démographiques. Population, Ménages, Logements : 2006-2030, Vaud.

<sup>2</sup> SCRIS (2007). Perspectives Scolaires. Evolution Estimée de la Démographie Scolaire Vaud, 2007/2030. Rapport technique.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.2 Nombre d'élèves dans les différentes structures dépendant du SESAF : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFIRE/Recensement scolaire 152 (enseignement spécialisé)

Réf : SCRIS, DCEO, SESAF

**Note** : Classes officielles de l'enseignement spécialisé (OES) : anciennement nommées classes de langage, classes d'intégration et classes d'enseignement spécialisé, se trouvant dans les établissements scolaires ou dans les écoles de l'enseignement spécialisé. Les élèves intégrés (bénéficiant de prestations du SESAF mais fréquentant l'enseignement régulier) ne sont pas comptabilisés.

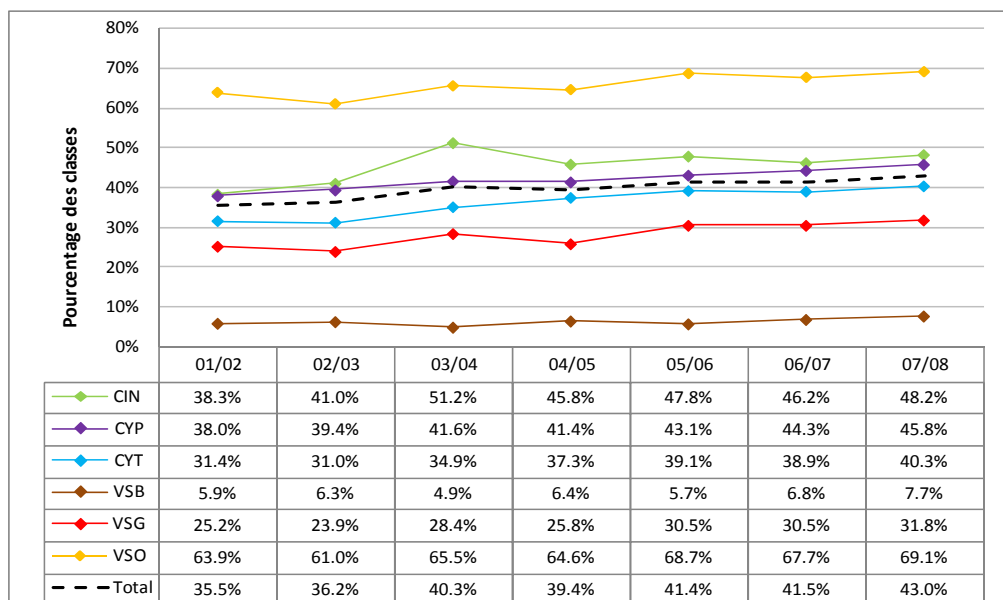
### Commentaire :

On observe une très grande stabilité du nombre d'élèves scolarisés dans les classes de l'enseignement spécialisé alors qu'une légère diminution est visible dans les classes de développement en 2007/2008.

Avec la mise en œuvre de la RPT, le département agit pour que l'école ordinaire scolarise davantage d'élèves relevant de la loi sur l'enseignement spécialisé. Le renforcement de l'école ordinaire devrait permettre au cours de la prochaine décennie de rejoindre la valeur moyenne suisse de 1.9% en 2005.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.3 Pourcentage de classes très hétérogènes (nationalité ou langue) par cycle/voie et année scolaire : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFIRE/Recensement scolaire 152 (enseignement spécialisé)

Réf : SCRIS, DGEO

**Note :** Une classe est considérée comme très hétérogène (pour la langue ou la nationalité) quand elle comprend plus d'un tiers d'élèves allophones et/ou étrangers<sup>3</sup>.

### Commentaire :

On constate une augmentation du pourcentage de classes très hétérogènes depuis le début de la décennie, parallèle à l'augmentation globale du pourcentage d'élèves allophones (cf. indicateur 1.7). Pour l'année scolaire 2007/2008, le pourcentage global de classes très hétérogènes a atteint la valeur de 43% dans notre canton. Un rapport de la CSRE relève que « Elle [la hausse du pourcentage de classes très hétérogènes] se manifeste en particulier dans les régions industrielles et frontalières et dans les grandes villes ». Dans le canton de Vaud, les cours intensifs de français (CIF) sont proposés aux élèves allophones ; ils doivent permettre de tenir compte de leurs besoins particuliers.

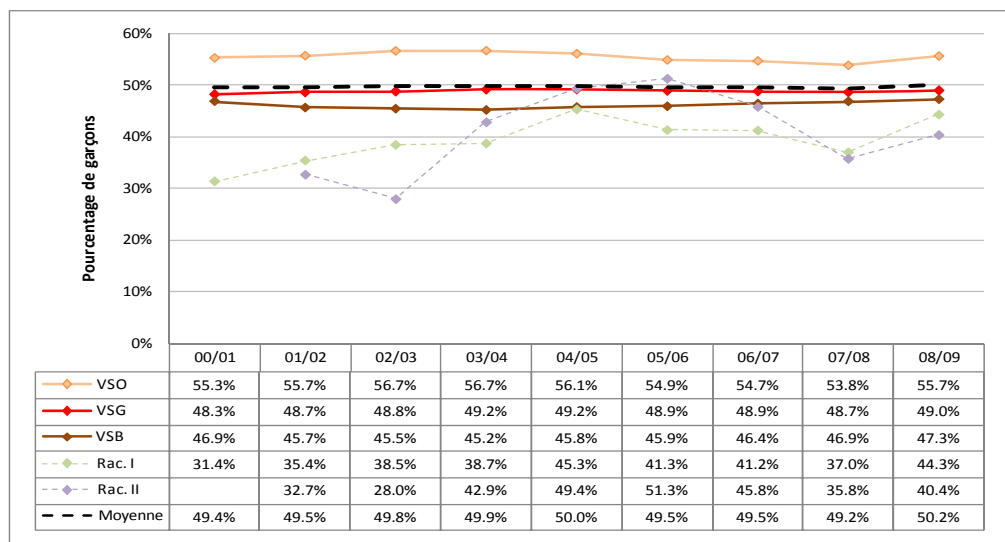
Pour le CIN, le CYP et le CYT, les élèves n'étant pas séparés en filières, le pourcentage de classes très hétérogènes est toujours proche de la moyenne globale. En revanche, au-delà, on constate que le pourcentage de classes très hétérogènes varie notablement en fonction de la filière. En VSB, on observe peu de classes très hétérogènes, alors que celles-ci sont fréquentes en VSO. La VSG présente une situation intermédiaire.

La forte proportion de classes très hétérogènes représente un défi pour l'enseignement. Les mesures de soutien particulier proposées aux élèves allophones ou aux élèves en difficulté doivent permettre de tenir compte des besoins particuliers de ces élèves sans perturber l'avancement général de la classe.

<sup>3</sup> Centre Suisse de coordination pour la Recherche en Éducation (2006). *L'Éducation en Suisse, Rapport 2006*. Aarau : CSRE.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.4 Pourcentage de garçons par cycle/voie : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/Lagapes O\_Elèves (pour 08/09)

Réf : SCRIS, DGE0

**Note** : Les valeurs des cycles enfantin, primaire et de transition, dans lesquels il n'y a pas de filières, ne sont pas représentées.

### Commentaire :

On constate que les garçons sont plus représentés en VSO qu'en VSG, et VSB, ce qui pose avec une certaine acuité la question des effets sur les garçons de la mise en filières pour les degrés 7-9.

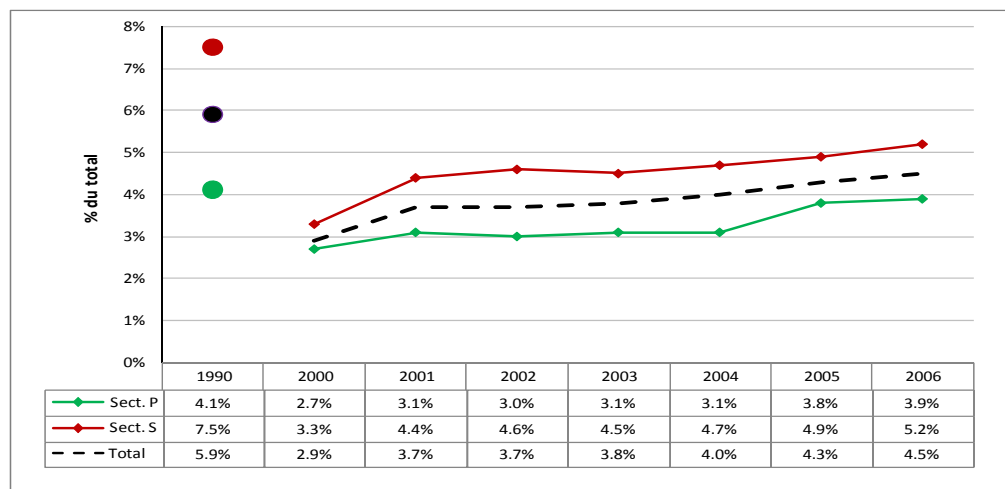
En ce qui concerne les classes de raccordement, les pourcentages de garçons varient beaucoup d'une année à l'autre, probablement en raison des petits effectifs concernés.

Les différences liées au genre quant à l'orientation en 6<sup>e</sup> année, qui montrent que les filles vont plus fréquemment dans les filières les plus exigeantes, sont connues, et analysées de manière relativement approfondie dans un rapport de l'URSP consacré à ce moment particulier du parcours scolaire<sup>4</sup>.

<sup>4</sup>Leutwyler (2006) *Analyse du Processus d'Orientation au Cycle de Transition*. Lausanne : URSP, p 23 – 25.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.5 Pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé : évolution depuis 2000 et point de référence pour 1990



Source : OFS

Réf : SCRIS, DGE0

**Note** : Les données de l'année 1990 ont été ajoutées de manière indépendante à celles des sept dernières années afin d'indiquer l'évolution sur un plus long terme.

### Commentaire :

Le pourcentage d'élèves vaudois fréquentant une école privée reste inférieur à celui de 1990 (de justesse pour le primaire), mais croît régulièrement depuis l'année 2000.

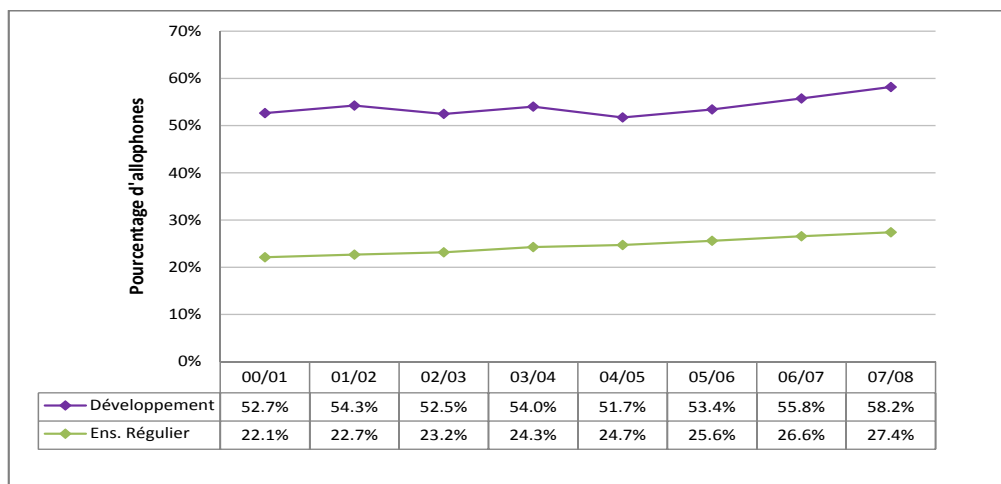
Le choix d'une école privée est plus fréquent pour le secondaire qu'il ne l'est pour le primaire, bien que l'écart tende à se resserrer depuis 2005.

Une analyse plus qualitative de cette question montre que les parents optent pour le privé pour des raisons pédagogiques ou pour des raisons pratiques : le départ du public vers le privé est fréquemment lié au processus d'orientation qui se déroule au CYT. On peut également relever que de nombreuses écoles privées offrent des prestations renforcées sur le plan parascolaire, et que l'organisation familiale peut s'en trouver largement facilitée.

Le concordat HarmoS mentionne explicitement la question de la journée de l'écopier. Une meilleure prise en charge des élèves avant les cours, à midi et en fin de journée pourrait, lorsqu'ils se posent, contribuer à résoudre les problèmes d'organisation des familles d'élèves de l'école publique.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.6 Pourcentage d'élèves allophones en classe régulière et en classe de développement : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/Lagapes O, élèves (pour 08/09)

Réf : SCRIS, DGE0

**Note** : Les élèves des classes d'accueil étant allophones par définition, le pourcentage est égal à 100%, ces classes n'apparaissent donc pas dans la figure ci-dessus.

### Commentaire :

Dans le canton de Vaud, près d'un élève sur trois est d'origine étrangère. La proportion de ces élèves est cependant très inégale d'un établissement scolaire à l'autre. En effet, elle peut varier d'environ 2% à plus de 60%.

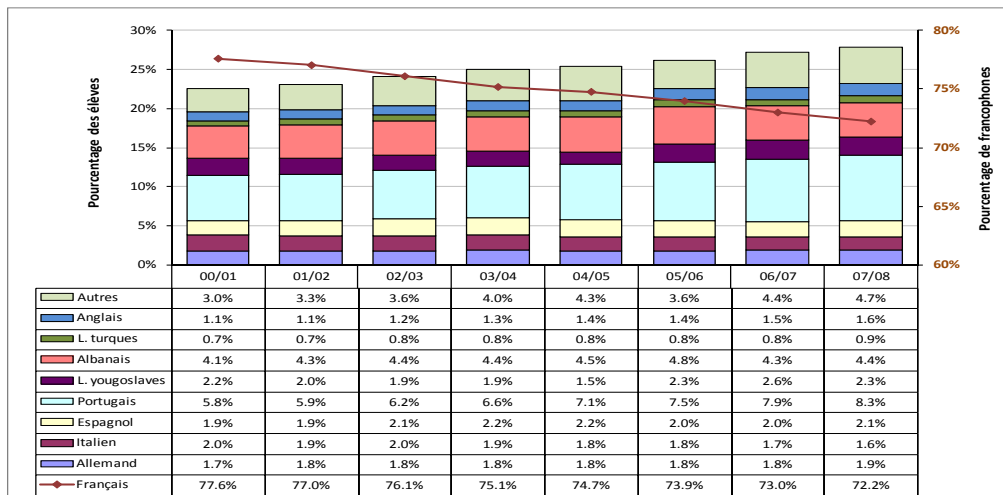
Dans les classes de développement, la proportion d'élèves de langue maternelle étrangère est beaucoup plus élevée que dans l'ensemble de l'école régulière et augmente depuis 2004/2005.

Cette très forte représentation des allophones en classes de développement est due notamment aux difficultés scolaires qui peuvent résulter de la nécessité, pour les primo-arrivants, de s'adapter à un système scolaire différent et à un enseignement donné dans une langue nouvelle. Les difficultés linguistiques peuvent contribuer aux difficultés générales d'apprentissage, même s'il ne faut pas les confondre. D'autre part, pour une partie de la population migrante, le fait de provenir de milieux socio-économiquement défavorisés s'ajoute aux difficultés évoquées ci-dessus.

L'allocation complémentaire à fins d'équité mise en place par le département dès l'année 2008/2009 devrait permettre d'atténuer ces différences. En effet, le pourcentage d'élèves allophones fréquentant les établissements scolaires est l'un des critères pris en compte pour l'allocation de ressources complémentaires. Les établissements bénéficiaires pourront ajouter ces ressources à celles dont ils disposent déjà pour mieux intégrer ces élèves dans l'enseignement régulier.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.7 Répartition par langue maternelle, tous cycles confondus : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150

Ref : SCRIS, DGE0

### Commentaire :

On constate une diminution régulière du pourcentage d'élèves francophones depuis le début de la décennie. Cette diminution est due en grande partie à l'augmentation du pourcentage d'élèves de langue maternelle portugaise ou d'autres langues (incluant les langues africaines et asiatiques). Le pourcentage d'élèves albanophones est également important, mais stable depuis 2000/2001.

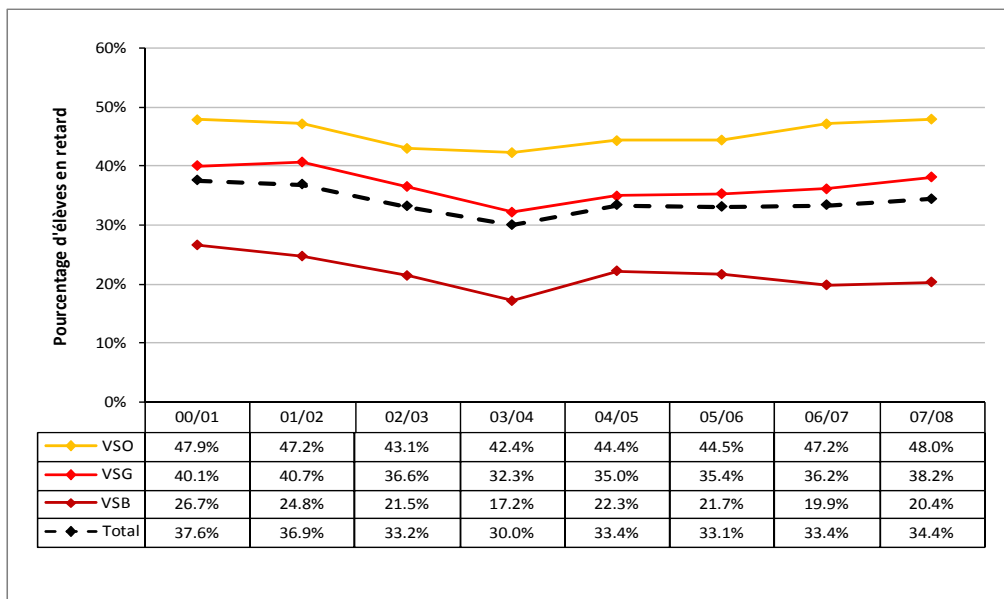
Le fort pourcentage d'élèves allophones, ainsi que leur diversité, représente un enjeu majeur pour le système scolaire.

Pour aider ces élèves à s'intégrer dès que possible dans l'enseignement régulier, le département offre des prestations supplémentaires. Les classes d'accueil permettent aux élèves de suivre un enseignement intensif de français jusqu'à ce qu'ils soient prêts à fréquenter une classe régulière. Le recours à ces classes est particulièrement fréquent dans les degrés secondaires (87% des élèves de classe d'accueil sont en secondaire).

Pour les degrés primaires, les établissements privilégient des cours intensifs de français (CIF) ; les élèves fréquentent une classe régulière, mais la quittent à certains moments pour une mise à niveau en français. Les enfants étant plus jeunes, on considère qu'ils profiteront mieux d'une immersion dans une classe francophone que dans une classe d'accueil à plein temps.

# 1. EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES

## 1.8 Pourcentage d'élèves de 9<sup>e</sup> année ayant plus de 15 ans : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150

Réf : SCRIS, DGOE

**Note** : Ces chiffres n'intègrent pas les élèves qui, en fin d'obligation scolaire, auraient quitté l'enseignement obligatoire avant leur 9<sup>e</sup> année.

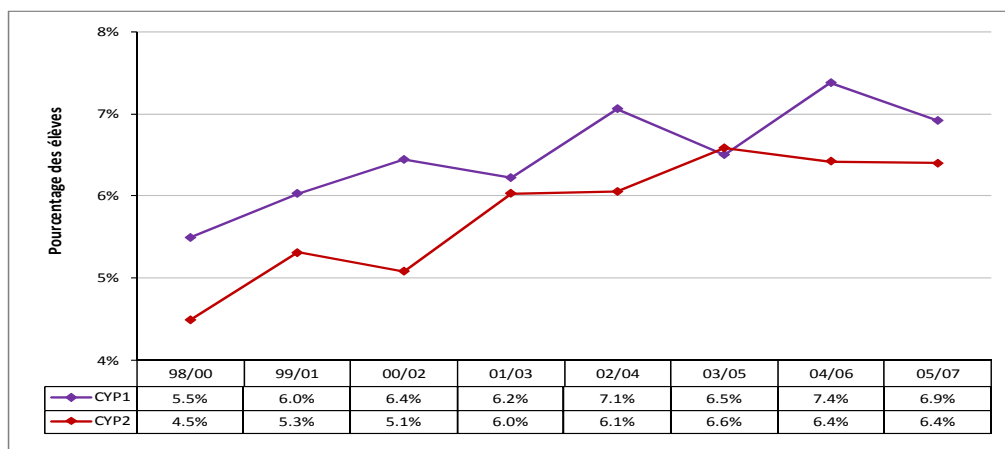
### Commentaire :

Les élèves qui accusent un retard dans leur parcours scolaire au début de la neuvième année sont plus nombreux en VSO qu'en VSB, la VSG présentant une situation intermédiaire. Si on considère la moyenne, toutes voies confondues, c'est un peu plus d'un tiers des élèves qui finissent leur scolarité en retard.

Il faut relever qu'en VSB et VSG, certains des retards observés sont dus à une réorientation à la fin de la septième année. L'étanchéité des filières et leurs exigences différentes font que la réorientation est presque automatiquement assortie d'un redoublement. Les redoublements justifiés par une telle réorientation s'ajoutent à ceux décrits à l'indicateur 2.2.

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.1 Taux de maintien au CYP1 et au CYP2 : évolution depuis 1999



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150

Réf : SCRIS, DGEO

**Note** : Les années scolaires ont été indiquées pour le cycle de deux ans. Ainsi, les élèves de la volée 2004-2006 ont effectué leur première année en 2004/2005, puis leur deuxième année en 2005/2006. S'ils ont été maintenus dans le cycle, ils ont effectué la troisième année en 2006/2007.

#### Commentaire :

On constate que les maintiens ont augmenté depuis 2000, et jusqu'à l'année 2007. Les maintiens sont généralement plus nombreux au CYP1 qu'au CYP2. Ces pourcentages sont extrêmement variables d'un établissement à un autre.

Le pourcentage de maintiens au CYP1 a sensiblement augmenté en 2006. Il se peut que cette évolution soit due à la première mise en œuvre, en 2005/2006, du nouveau règlement de la Loi Scolaire, dont l'article 18 prévoit que les objectifs de lecture du CYP1 doivent obligatoirement être atteints pour qu'un élève soit promu au CYP2. En parallèle, le même article indique que des mesures particulières doivent être prises au plus tard au milieu du cycle pour aider les élèves en difficulté à atteindre les objectifs en lecture.

Les pourcentages de maintien du CYP1 et du CYP2 s'additionnent. C'est donc bien plus de 10% des élèves qui sont maintenus dans un cycle au moins une fois durant leur scolarité primaire.

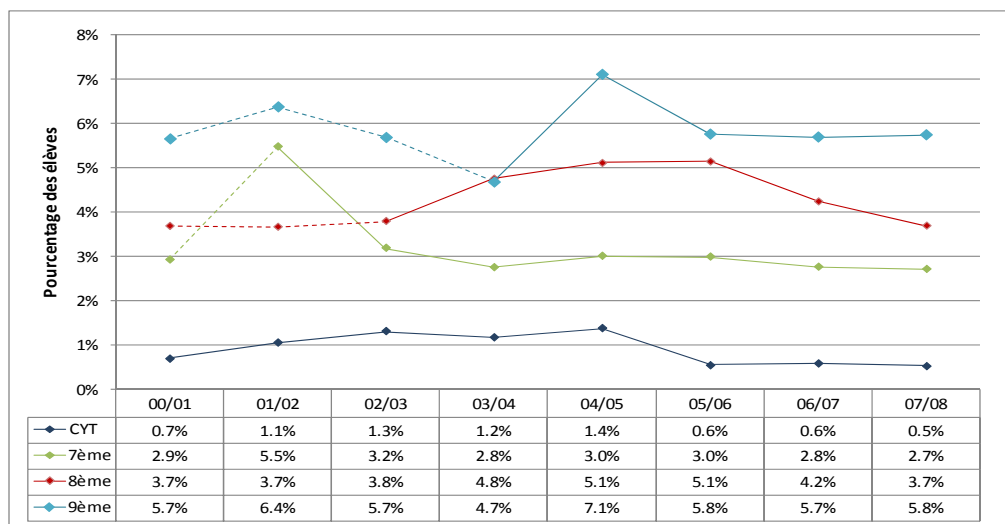
L'analyse des taux de redoublement (maintien) par canton<sup>5</sup> montre, pour l'année 2004/2005, que le canton de Vaud présente le plus fort taux de redoublement de Suisse (environ 3.5% par année, donc environ 7% par cycle primaire), malgré le coût important de cette mesure et les recherches scientifiques montrant régulièrement son peu d'efficacité, surtout dans les degrés primaires<sup>6</sup>.

<sup>5</sup>Centre Suisse de coordination pour la Recherche en Éducation (2006). L'Éducation en Suisse, Rapport 2006. Aarau : CSRE.

<sup>6</sup>Voir par exemple, Daepfen K. (2007). Le Redoublement : un Gage de Réussite ? Lausanne URSP.

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.2 Taux de maintien de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/Lagapes O\_URSP (pour 07/08)

Réf : SCRIS, DGEO

**Note** : Pour le CYT, les pourcentages de maintiens ont été calculés sur deux ans. Pour les degrés 7 à 9, nous avons calculé les pourcentages de maintiens sans réorientation, par volée.

#### Commentaire :

Les maintiens au cycle de transition sont exceptionnels, ce qui correspond à l'application de l'article 26 de la loi scolaire qui les proscriit à moins de situations tout à fait exceptionnelles (longue maladie, arrivée dans le canton en cours de 6<sup>e</sup> année).

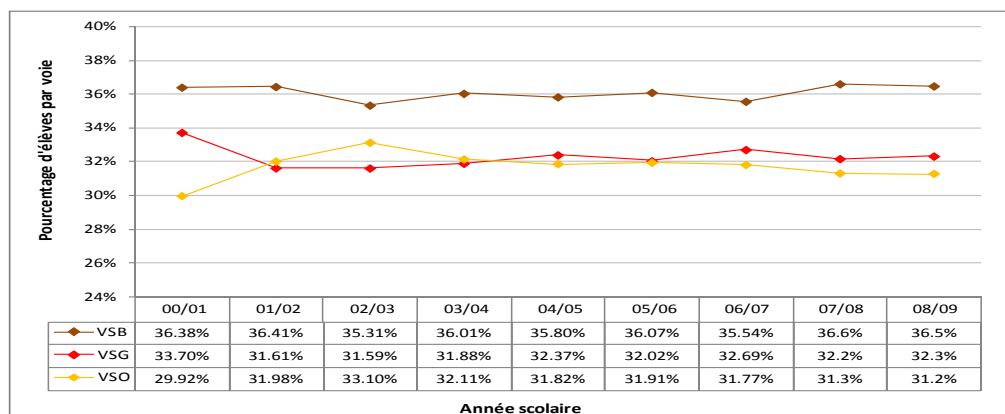
Les redoublements en 7<sup>e</sup> année sont assez peu fréquents. Il faut relever que les élèves qui ne satisfont pas aux exigences de promotion peuvent être réorientés vers une voie moins exigeante sans redoublement.

Les redoublements en 8<sup>e</sup> année sont un peu plus nombreux qu'ils ne le sont en 7<sup>e</sup> année ; on relèvera que leur nombre diminue depuis 2005/2006.

En ce qui concerne la 9<sup>e</sup> année, on constate un pourcentage relativement élevé de redoublements.

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.3 Pourcentage des élèves par voie en 7<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire, DFJC/Lagapes O\_Elèves (pour 08/09)

Ref : SCRIS, DGEO

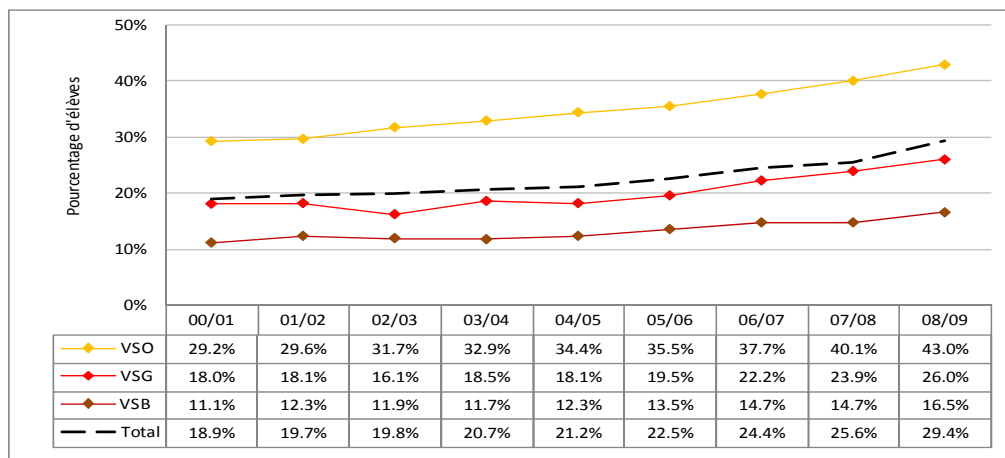
#### Commentaire :

On constate que le pourcentage d'élèves fréquentant la VSB est toujours sensiblement supérieur à ceux de la VSG et de la VSO, avec une légère augmentation en 2008/2009.

Les pourcentages d'élèves en VSG et VSO sont très proches, au point de se « croiser » régulièrement au cours des années.

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.4 Pourcentage d'élèves allophones par voie en 7<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire, DFJC/Lagapes O. Elèves (pour 08/09)

Réf : SCRIS, DGEO

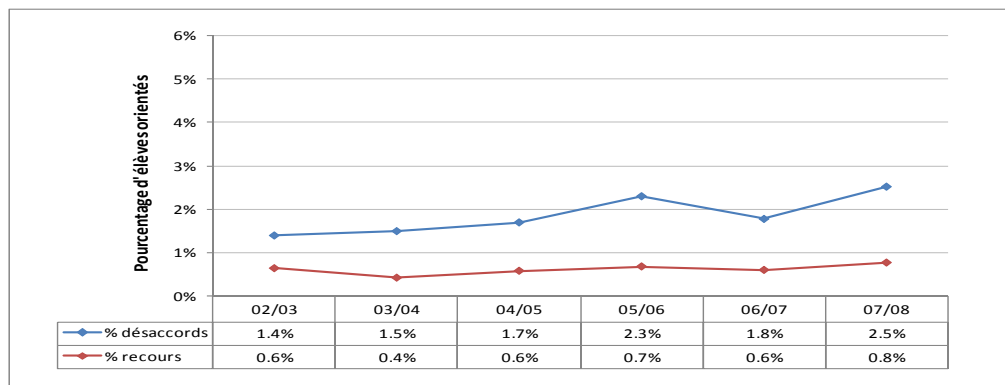
#### Commentaire :

Le pourcentage global d'élèves allophones en 7<sup>e</sup> année est passé de 18.9% en 2000/2001 à 29.4% en 2008/2009. Cette augmentation est naturellement observable dans les trois voies.

Par contre, les différences entre voies sont considérables. Les pourcentages d'élèves allophones sont très proches de la moyenne en VSG, mais nettement supérieurs en VSO, respectivement nettement inférieurs en VSB.

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.5 Décisions d'orientation : taux de désaccord des parents depuis 2003



Source : DFJC/Lagapes O\_URSP, DFJC/Recours

Réf : URSP, DGEO

#### Commentaire :

L'orientation à la fin du cycle de transition se fonde sur plusieurs critères : le degré de maîtrise des objectifs du programme, les progrès réalisés au cours du cycle, la capacité à s'adapter à de nouvelles conditions d'apprentissage et l'attitude face au travail scolaire en général (RLS, art 28).

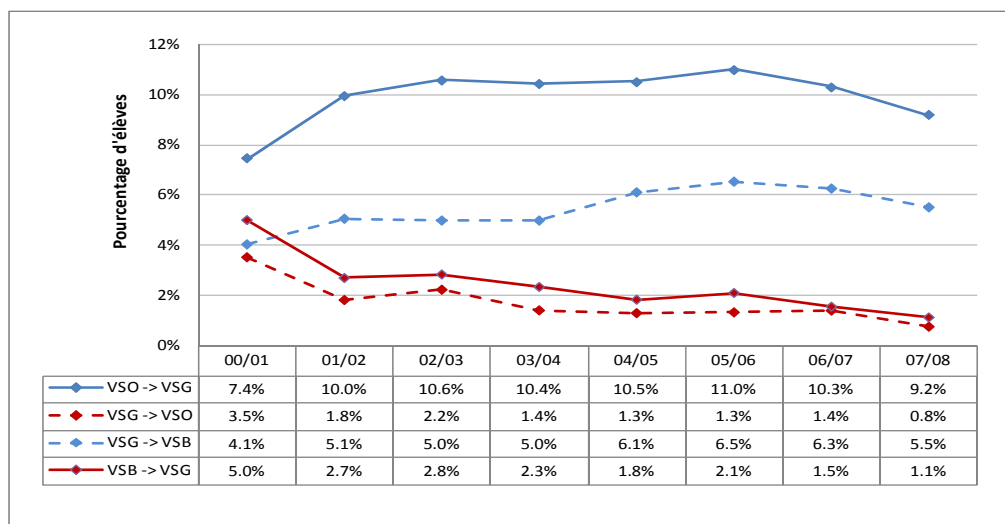
Dans le courant du mois de janvier de la 6<sup>e</sup> année, le conseil de classe communique aux parents une première estimation d'orientation. Un entretien permet aux enseignants et aux parents d'analyser ensemble la situation et de se prononcer sur l'orientation qui leur paraît la plus adéquate pour l'élève. Dans le courant du mois de mai, le conseil de classe transmet aux parents une proposition motivée d'orientation. Un deuxième entretien peut alors être organisé.

En cas de désaccord, après avoir pris connaissance d'un second avis des parents formulé par écrit, la conférence des maîtres décide de l'orientation des élèves dans l'une des trois voies des degrés 7 à 9 (VSO, VSG, VSB). Finalement, les parents peuvent recourir auprès du département contre la décision prise par l'établissement.

En 2007/2008, 8'615 élèves ont été orientés à la fin du CYT. On constate que le pourcentage de désaccords entre parents et enseignants à la fin du processus d'orientation a sensiblement augmenté en 2007/2008. Ce n'est par contre pas le cas des recours déposés au département. Relevons que les recours sont de plus en plus rarement admis (17% pour l'année 2007/2008). Leur traitement porte principalement sur le strict respect de la procédure d'orientation, « l'appréciation des travaux et des interrogations n'étant pas revue, sauf en cas d'arbitraire » (Art 123c LS).

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.6 Taux de réorientations en fin de 7<sup>e</sup> année : évolution depuis 2000



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/Lagapes O\_URSP (pour 07/08)

Réf : SCRIS, DGOE, URSP

**Note :** Le pourcentage de réorientations est calculé pour chaque filière ; les pourcentages reportés sont donc relatifs au total des élèves de la filière concernée uniquement. Les pourcentages ne distinguent pas les élèves promus des élèves qui redoublent la 7<sup>e</sup> année. Les pourcentages d'orientation dans les trois voies à l'issue de la 6<sup>e</sup> année sont présentés dans l'indicateur 2.3.

#### Commentaire :

On observe que les réorientations VSO-VSG et VSG-VSB (systématiquement assorties d'un redoublement) sont nettement plus nombreuses que les réorientations inverses. Il faut relever l'importance de la réorientation en 7<sup>e</sup> année du point de vue de la perméabilité des filières. Toutefois, cette perméabilité diminue régulièrement depuis 2005/2006.

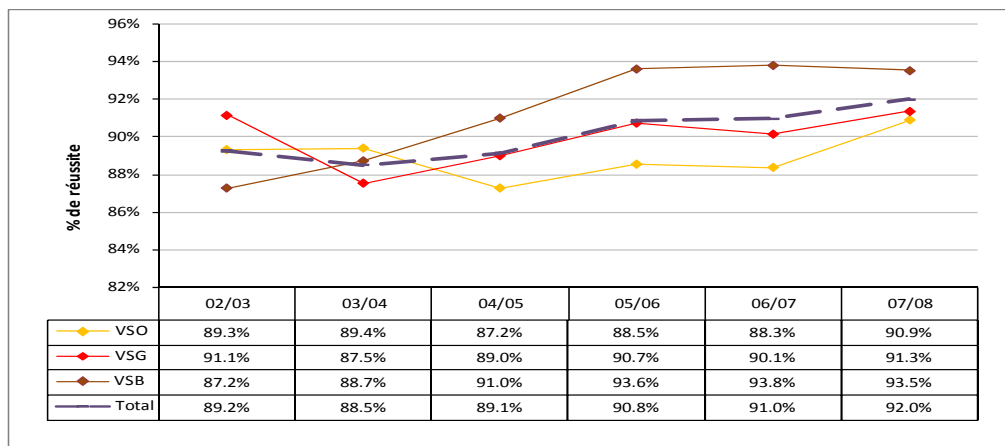
Toutes filières confondues, on voit une réorientation s'opérer pour environ 9% des élèves de VSO, et plus de 6% des élèves de VSG, ce qui n'est pas du tout négligeable. Si on se réfère à l'ensemble des élèves de la volée, on observe que 5.3% d'entre eux ont été réorientés, dont 4.7 vers une voie plus exigeante.

Les réorientations VSB-VSG et VSG-VSO ont régulièrement diminué depuis le début de la décennie, pour devenir maintenant quasi exceptionnelles, puisqu'elles représentent en moyenne moins de 1% des élèves.

Relevons encore qu'il existe de très rares cas de réorientations VSO-VSB ou VSB-VSO (aucun en 2007/2008).

## 2. DECISIONS DE FIN D'ANNEE OU DE FIN DE CYCLE

### 2.7 Pourcentage de réussite au certificat de 9<sup>e</sup> année par voie : évolution depuis 2003



Source : DFJC/Lagapes O. URSP

Réf : URSP, DGEO

**Note :** Le pourcentage d'élèves obtenant leur certificat à la fin de la 9<sup>e</sup> année a été calculé depuis l'année scolaire 2002/2003, les données n'étant pas disponibles pour les années antérieures.

#### Commentaire :

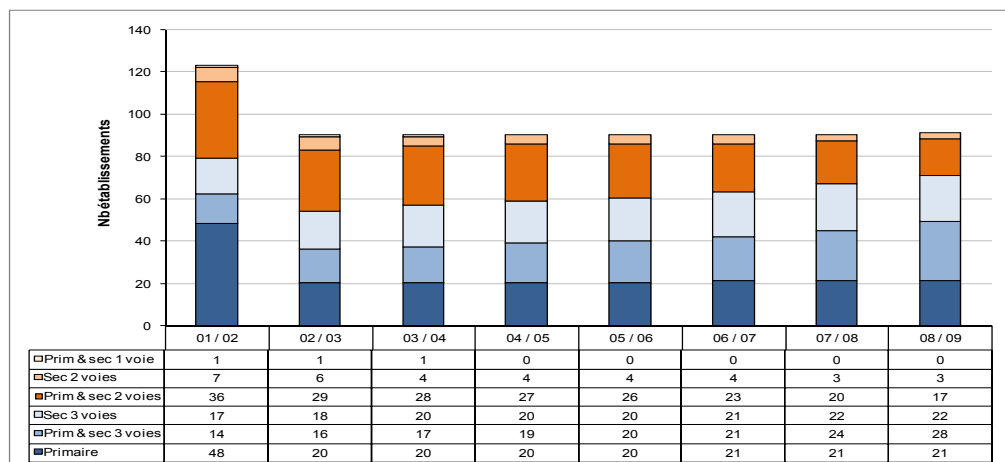
Les certificats sont délivrés sur la base des évaluations de l'année scolaire et des examens de certificat élaborés par les établissements.

On constate que le pourcentage de certification a régulièrement augmenté depuis 2002/2003, passant d'une valeur moyenne légèrement inférieure à 90% (2003) à une valeur de presque 92% en 2007/2008.

La comparaison des trois filières 7-9 montre des résultats supérieurs à la moyenne globale pour les VSB, quasiment égaux à cette moyenne pour les VSG, mais plus bas pour les VSO. Notons néanmoins les progrès réalisés en VSO depuis 2004/2005. Pour la première fois en 2007/2008, les trois filières présentent un taux moyen de certification supérieur à 90%.

### 3. NATURE DES ETABLISSEMENTS

#### 3.1 Nombre et types d'établissements scolaires : évolution depuis 2002



Source : DJFC/Lagapes O. élèves

Réf : DGEO

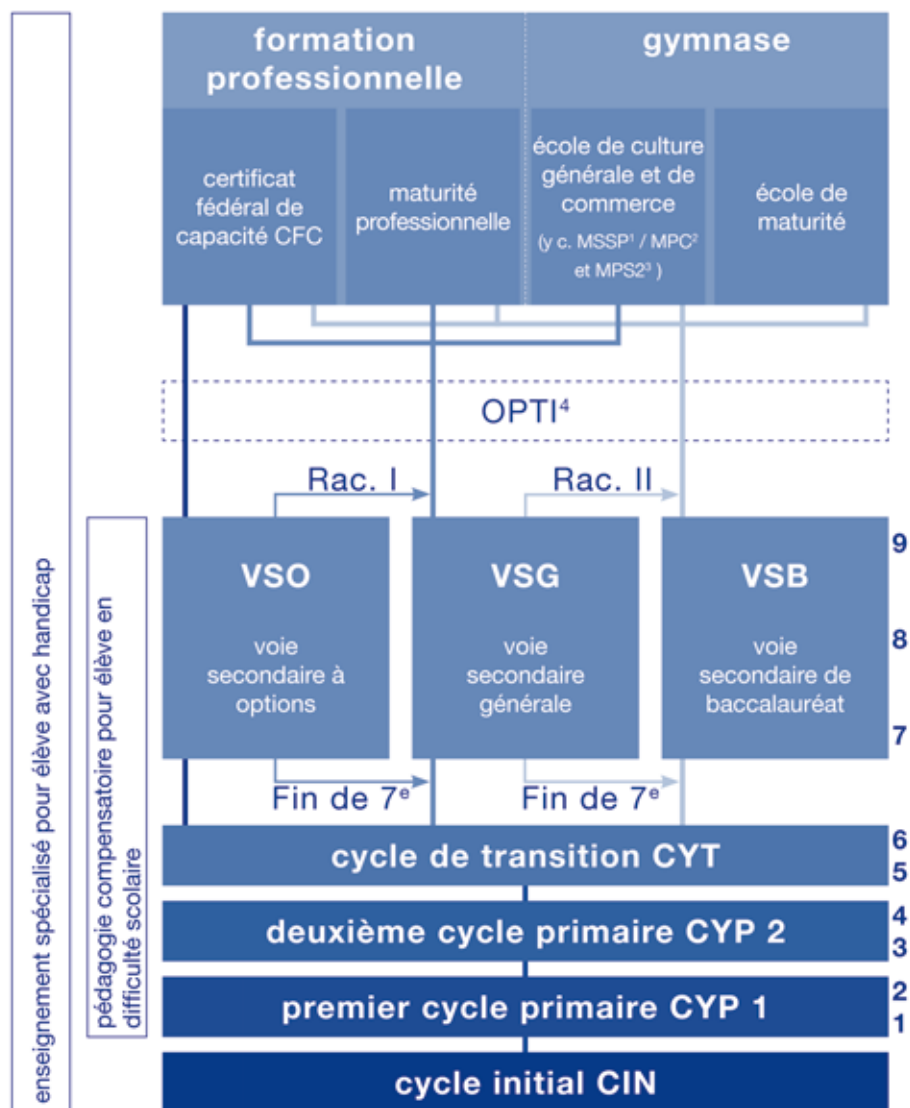
**Note** : Les secteurs en bleu correspondent aux établissements conformes à l'art. 47 LS ; les secteurs en orange, à ceux qui ne le sont pas.

#### Commentaire :

Pour l'année scolaire 2001/2002, le nombre d'établissements scolaires du canton comprend les groupements sans direction qui ont été depuis rattachés à des établissements proches. L'article 47 de la Loi Scolaire, voté par le Grand Conseil en 2003, implique la présence des trois voies dans tous les établissements scolarisant des élèves des degrés secondaires. Cette mesure visait à ce que tous les élèves d'une zone de recrutement fréquentent le même établissement correspondant à leur âge. Cette mise en conformité avec l'art. 47 LS se poursuit cette année, avec le rapatriement des élèves de VSB par les établissements du Mont-sur-Lausanne, d'Yvonand et d'Apples-Bière. Les établissements de l'ouest lausannois terminent cette année le rapatriement de leurs élèves de VSB.

Par ailleurs, l'année 2008/2009 voit également l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne se dédoubler en raison de son très grand nombre d'élèves. Le Conseil d'Etat a donc ouvert l'établissement primaire et secondaire de Cugy, qui reçoit les élèves de Cugy, Bretigny-sur-Morrens, Froideville, et Morrens, ainsi que Montheron (commune de Lausanne).

# LA FORMATION DANS LE CANTON DE VAUD



<sup>1</sup> MSSP : maturité spécialisée, mention socio-pédagogique

<sup>2</sup> MPC : maturité professionnelle commerciale

<sup>3</sup> MPS2 : maturité professionnelle santé-social

<sup>4</sup> L'OPTI est ouvert à tout élève ayant terminé sa scolarité obligatoire, mais n'ayant pas de projet de formation défini.